



**Andy  
Kerbrat**

12:23 (il y a 2  
heures) À moi

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint mes réponses au questionnaire du Collectif nantais pour le droit à la santé et à la protection sociale pour toutes et tous.

Je tiens à vous exprimer une nouvelle fois mon soutien et à saluer pleinement votre action pour la reconstruction de notre système de santé et pour un hôpital enfin libéré des politiques de coupes budgétaires. Votre engagement est déterminant dans la lutte contre la fermeture de lits et la réduction des moyens accordés aux hôpitaux sur notre département, et, plus généralement, à l'échelle du pays. Soyez assuré.e.s que je vous appuierai tout au long de mon mandat.

Je me tiens bien évidemment à votre disposition pour échanger,

Bien à vous,

Andy Kerbrat

Candidat NUPES circonscription 44-02



**Julie**

**Laernoes <julielaernoes2022@gmail.com>**

10:24 (il y a 4 heures) À moi

Bonjour,

Je vous remercie de votre interpellation.

En corps de mail, vous trouverez mes réponses à vos questions.

Par la suite, si je suis élue députée de la 4e circonscription, je souhaite établir un dialogue continu avec vous pour enrichir mes propositions à l'Assemblée et être en prise directe avec votre réalité. Je suis certaine que vous n'hésitez pas à me solliciter le moment venu pour qu'on puisse échanger ensemble.

Je reste à votre disposition si nécessaire.

Bien à vous,

Julie Laernoes

Que comptez-vous faire pour :

Remédier aux inégalités de répartition des généralistes sur le territoire national ?

Nous devons réformer profondément notre système pour lever les freins au recrutement et à l'installation en zones peu denses :

- Augmentation des moyens des facultés de médecine pour permettre une véritable suppression du numerus clausus,
- Engager un plan pluriannuel de recrutement et de pré-recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs),
- Obligation temporaire d'installation,
- Conventionnement sélectif,
- Création de centres de santé pluridisciplinaires publics et embauche de médecins salariés,
- Mobilisation de la médecine libérale et hospitalière,
- Coopératives médicales.

## **Comblent les postes vacants de médecins, infirmiers, aides-soignants à l'hôpital public ?**

Des moyens financiers supplémentaires doivent être débloqués pour :

- Engager un plan pluriannuel de recrutement et de pré-recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs),
- Revaloriser les métiers et les revenus (généralisation CDI / refondation des grilles de rémunération / formations internes)
- Prévenir les risques psycho-sociaux (troubles musculo-squelettiques, interventions régulières des médecins du travail et matériel adapté) et améliorer les conditions de travail (généralisation de crèches dans les hôpitaux et cliniques, dialogue social).

Doter chaque territoire d'une offre de soin répondant aux besoins de la population ?

Rouvrir des services d'urgences, des maternités et des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français.

Le dialogue avec les collectivités locales, les soignants et les élus locaux est aussi essentiel pour déterminer les besoins et trouver les implantations géographiques les plus adaptées.

Permettre partout une prise en charge des urgences 24h/24 et 7j/7 exempte des délais dommageables que nous connaissons aujourd'hui ?

Comme mentionné au point précédent, il faut rouvrir les services d'urgence à moins de trente minutes de chaque Français pour sauver un maximum de vies.

Aujourd'hui, des services d'urgences ferment faute de médecins. Il y a un véritable enjeu autour du recrutement de médecins en zones peu denses. Le plan pluriannuel de recrutement et de pré-recrutement ainsi que la suppression du numerus clausus nous permettront d'atteindre progressivement cet objectif vital.

Pour assurer un maillage territorial, nous proposons également l'obligation temporaire d'installation.

Doter l'hôpital public d'un système de financement lui permettant de remplir ses missions et de renouveler ses équipements ?

Nous souhaitons sortir du tout T2A (tarification à l'activité) et de la politique du chiffre qui met les établissements hospitaliers en situation de conflits d'intérêt avec la Sécurité sociale. Il faut également valoriser des critères qualitatifs plutôt que quantitatifs.

Améliorer la prise en charge en psychiatrie ?

Il est temps de faire de la santé mentale une grande cause du quinquennat, jusqu'ici le parent pauvre de la médecine :

- Renforcer les moyens des centres médico-psychologiques (CMP) et des structures dédiées au handicap psychique,
- Augmenter le nombre de places en faculté de médecine dans la filière psychiatrique.
- Mettre en place une véritable politique publique de prévention, avec intervention dans les collèges, formations proposées aux enseignants, et aux familles, éduquer sur la prévention des addictions.

Répondre aux enjeux de la perte d'autonomie ?

Le scandale Orpéa illustre parfaitement les dérives qui peuvent être rencontrées dans ces établissements : manque de personnels, priorité pour les dividendes des actionnaires plutôt que pour le budget de fonctionnement de l'EHPAD et la qualité de vie des résident·e·s, comportements inadaptés voire maltraitants de la part de certains soignants qui sont à bout à cause des conditions de travail et du manque de moyens humains et financiers.

Il faut donc remettre à plat notre politique de la dépendance pour proposer une offre abordable et adaptée au choix de la personne et/ou de ses proches :

- Construire un service public de la dépendance, pour aider les seniors à rester à domicile,
- Développer un réseau public de maisons de retraite aux tarifs harmonisés et accessibles,
- Créer 10 000 places par an en EHPAD publics pendant cinq ans, refonder le modèle de financement, l'augmentation des moyens matériels et humains,
- Former, qualifier et recruter en nombre suffisant le personnel nécessaire : au moins 210 000 personnels médico-sociaux et médicaux pour pouvoir respecter un ratio minimal d'encadrement « au chevet » des résidents,
- Revaloriser les métiers et revenus de l'ensemble des professionnels du grand âge à domicile comme en institution en refondant les grilles de rémunération et de qualifications et en généralisant les CDI,
- L'augmentation des moyens matériels et humains pour offrir des services et un accompagnement de qualité et améliorer les conditions de travail du personnel,
- Refonder le modèle de financement des ehpad privés pour mettre fin aux profits démesurés des actionnaires et les réorienter vers la qualité du service et la rémunération du personnel,
- Une formation initiale spécifiquement orientée en Gériatrie et continue interne basée sur les besoins des soignants mais aussi orientées sur les besoins et les risques spécifiques de la personne âgée : prévention des escarres, formation soins des plaies et cicatrisation actualisées, formation aux premiers secours avec remises à jour, formations spécifiques dédiées aux administratifs (label Humanitude).

Permettre aux élus locaux, aux soignants et aux citoyens de participer de façon effective et pérenne,

dans chaque territoire, à la définition de l'offre de soins, au contrôle de sa mise en place et de son financement et à l'évaluation de son fonctionnement ?

L'Etat doit investir massivement pour soigner l'hôpital public et rendre de nouveau attractifs les métiers de la santé. Cela suppose de débloquer d'importants budgets mais aussi d'orienter de manière intelligente et co-construite les crédits à travers des diagnostics des territoires qui devront s'appuyer sur trois piliers :

- les collectivités locales pour aider à l'identification des besoins et à la mise en œuvre du projet (mobilisation de bâti ou de foncier, desserte en transports, formations à développer, etc).
- les soignants et leurs syndicats pour améliorer les conditions de travail et leur permettre de s'épanouir dans leur profession (parcours de soins, matériel adapté, etc).
- l'expertise d'usage des citoyens pour apporter des solutions à la hauteur de leurs besoins et de la qualité de service attendu.

Ce processus est important à la fois pour la création de nouvelles infrastructures mais aussi pour l'évaluation - et l'adaptation si nécessaire - des infrastructures existantes. L'évaluation peut devenir une étape importante dans le dialogue social avec les syndicats et l'adaptation de l'offre de soins si nécessaire.

Comment comptez-vous assurer un financement de la branche maladie de la Sécurité sociale et quel rapport avec les complémentaires proposez-vous ?

Les cotisations et les impôts sont déjà les deux sources de financement de la branche maladie.

Nous comptons donc nous appuyer sur une hausse des cotisations rendue possible par la hausse des salaires (augmentation du smic). D'autres sources seront également mobilisées, notamment en prélevant sur les dividendes, la participation, l'épargne salariale ou les heures supplémentaires, largement défiscalisés aujourd'hui.

Par ailleurs, concernant les dépenses de santé nous défendrons la prise en charge à 100% des frais prescrits afin que chacun.e puisse se soigner.

**Réponse de Matthias TAVEL, candidat de la Nouvelle union populaire, écologique et sociale dans la 8<sup>e</sup> circonscription.**

**Santé : les problèmes locaux ont des solutions nationales.**

Le bilan de 5 ans Macron/Dufeu c'est 17 500 lits supprimés à l'hôpital dans le pays et la probable fermeture des urgences à Saint-Nazaire cet été !

**Un gouvernement NUPES, fera d'autres choix pour sauver l'hôpital public : recruter 100 000 soignants et donner envie à ceux qui le sont déjà de le rester, augmenter les salaires, mettre fin à l'hôpital-entreprise (tarification à l'acte) pour remettre l'humain au cœur.**

**Je défendrai la sortie du bail actuel qui étrangle l'hôpital de Saint-Nazaire**, une décision indispensable refusée par Hollande et Macron. Je défendrai le redéploiement d'un service public de proximité (psychiatrie par exemple) pour réduire l'engorgement à Saint-Nazaire et Nantes.

**Contre les déserts médicaux, je n'ai aucun tabou** y compris l'encadrement de la liberté d'installation des médecins ou le recrutement de médecins publics.

Enfin, il y a **urgence sur la prévention, la santé environnementale, la santé au travail.**

## **Le programme NUPES sur les questions de santé**

<https://nupes-2022.fr/le-programme/>

Faire passer la santé d'abord et reconstruire les établissements de santé

publics, notamment les hôpitaux

- Reconstruire le service public hospitalier
- Instaurer le « 100 % Sécu » en remboursant à 100 % les soins de santé prescrits et en intégrant les complémentaires santé dans la Sécurité sociale
- Rouvrir des services d'urgences, des maternités et des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français
- Sortir du tout T2A (tarification à l'activité) et de la politique du chiffre qui met les établissements hospitaliers en situation de conflits d'intérêt avec la Sécurité sociale
- Engager un plan pluriannuel de recrutement et de pré-recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs), revaloriser les métiers et les revenus et augmenter les capacités d'accueil des établissements de santé publics, notamment les hôpitaux
- Actionner tous les leviers pour combattre les déserts médicaux : création de centres de santé pluridisciplinaires publics et embauche de médecins salariés, augmentation des moyens des facultés de médecine pour permettre une véritable suppression du numerus clausus, mobilisation de la médecine libérale et hospitalière, coopératives médicales, conventionnement sélectif, obligation temporaire d'installation, etc.
- Développer la santé environnementale : faire du plan national santé environnement (PNSE) un moyen d'éradiquer les maladies chroniques liées à la pollution de l'air, à la malbouffe et à l'exposition aux pollutions dans un cadre professionnel (pesticides, radioactivité, amiante, produits chimiques)
- Mettre fin à l'épidémie de VIH en France en 2030 par un grand plan national de dépistage et de traitement

- Faire de la santé mentale une grande cause du quinquennat : renforcer les moyens des centres médico-psychologiques (CMP) et des structures dédiées au handicap psychique, et augmenter le nombre de places en faculté de médecine dans la filière psychiatrique
- Protéger la recherche en santé de la finance

## S'organiser pour faire face aux pandémies

- Adopter un plan de prévention et d'adaptation aux pandémies respectueux des libertés fondamentales, basé sur la société du roulement, la souveraineté, la planification sanitaire et des politiques d'« aller vers » qui favorisent l'accès à la vaccination
- Abroger les lois sur l'état d'urgence sanitaire et le passe sanitaire et le remplacer par un nouveau dispositif de gestion des crises sanitaires discuté au Parlement
- Prévoir la levée des brevets sur les médicaments et les équipements nécessaires à une réponse sanitaire urgente, rendre obligatoire le partage de connaissances, de compétences et de technologies en vue d'une production massive et équitablement répartie des biens médicaux de première nécessité
- Réquisitionner temporairement les entreprises indispensables à la production de matériel sanitaire (masques, tests, purificateurs) et de secours
- Assurer notre souveraineté sanitaire en développant des filières de production de médicament et équipements médicaux
- Faire un pôle public du médicament qui devra :
  - Assurer une relocalisation de la production de médicaments et des vaccins nécessaires à la souveraineté sanitaire
  - Garantir l'approvisionnement d'une réserve stratégique
  - Assurer le contrôle des prix sur l'ensemble des produits de santé et communiquer sur leurs coûts réels
  - Permettre la transparence sur le financement de la recherche et du développement
  - Mettre en place une conditionnalité des aides perçues par les entreprises privées pour la recherche de vaccins et médicaments
  - Produire et diffuser massivement les vaccins et traitements passés sous licence d'office

Bien cordialement,

L'équipe de campagne de Matthias Tavel